

NOTE SUR L'ÉTAT D'ANNEXION EN BERBÈRE

Les modifications du nom berbère à l'état d'annexion sont dues à un double phénomène : a) chute ou maintien de la voyelle initiale aux deux genres : b) préfixation de *w* au masculin.

1. Dans les noms berbères, à l'état d'annexion, la voyelle préradicale ou préformative *a* de l'état libre tantôt, préradicale, se maintient, tantôt, préradicale ou préformative, tombe ; au masculin, dans les deux cas, un son *w* est préfixé :
ex. fém. *taḡma* : *taḡma* ; *tamḡart* : *təmḡart*
masc. *asif* : *wasif* ; *amḡar* : **wəmḡar* > *umḡar*.

Dans le dernier cas, en particulier, il n'y a pas, comme on l'enseigne communément, « changement de *a* en *u* », mais bien chute de *a* d'une part et préfixation de *w* d'autre part.

2. A un verbe *argaz*, prêt. *irgəz*, par ex. (André Basset, *La Langue Berbère*, 1929, § 3), répond un nom verbal *argaz*, ann. *urgaz* ; à un verbe *agəm*, prêt. *yugəm* (ibid., § 59), un nom verbal *aggam*, ann. *waggam* : on peut vraisemblablement en conclure que ce sont, dans le principe, les formes nominales des verbes comportant, soit avec alternance, soit sans alternance, une voyelle préradicale au degré plein, qui conservent leur voyelle à l'état d'annexion.

3. L'état libre s'emploie quand le nom est complément direct du verbe ou quand, sujet du verbe, il est placé avant lui ; l'état d'annexion quand le nom, sujet du verbe, est placé après lui, quand il est complément déterminatif, quand il est précédé d'une préposition : en somme, quand la voyelle préradicale ou préformative tombe, elle tombe là où le mot fait étroitement corps avec celui qui le précède.

4. En regard d'un indice de genre unique pour le féminin *t*, l'on a un double indice pour le masculin, *zéro* ou *w*. L'on comparera, à la 3^e pers. du singulier des prétérits, en regard de fém. *moqgor-at*, *ta-kras*, masc. *moqgor*, à indice *zéro*, et *i-kras*, à indice *y* : il est même assez tentant de retrouver dans ce *y* un ancien *w*.

5. Si les noms masc., fém. en *u*, fém. en *i* n'appellent aucune remarque, les noms masculins en *i-* font à l'état d'annexion *yi-* : sans doute s'agit-il d'un plus ancien *wi-*.

Masc. plur. *im_γarən* fait à l'état d'annexion *im_γarən* aussi : il faut admettre probablement qu'il y a eu chute de *i* (comp. *tim_γarin* : *təm_γarin*), préfixation de *w* et palatalisation du préfixe.

André BASSET.